



PROVINCE DE QUÉBEC

CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE HARRICANA
CENTRE D'ÉDUCATION DES ADULTES LA PASSERELLE
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

PROCÈS-VERBAL DU 29 SEPTEMBRE 2023

Assemblée générale annuelle du conseil d'établissement du Centre d'éducation des adultes La Passerelle tenue au local 2051, le vendredi vingt-neuf septembre deux-mille-vingt-trois à neuf heures.

PRÉSENCES

Mesdames Audrey-Maude Trudel, **présidente**, représentante communauté
Geneviève Tremblay, représentante des entreprises
Amélie Cloutier, **vice-présidente**, représentante des entreprises
France Laroche, représentante communauté
Marie-France Petit, membre personnel soutien
Céline Goulet, membre personnel professionnel
Noémi Charest, membre personnel enseignant

Messieurs Nathan Laroche, représentant des étudiants
Pierre Gilbert, membre personnel enseignant

Aussi présent :

Messieurs David Simard, directeur du centre
Dany Germain, Coordonnateur Récit FGA

ABSENCE

Monsieur Samuel Vallière, représentant des étudiants

1. ACCUEIL DES MEMBRES

Mme Audrey-Maude Trudel souhaite la bienvenue à tous et propose un tour de table afin de permettre aux personnes présentes de se présenter.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-588-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Pierre Gilbert
QUE l'ordre du jour de cette réunion soit adopté tel que
déposé en laissant ouvert le point Autres sujets.

ADOPTÉ.



**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL
DE L'AGA DU 30
SEPTEMBRE 2022**

CE-589-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Céline Goulet

QUE le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 septembre 2022 soit et est adopté tel que présenté.

ADOPTÉ.

**4. NOMINATION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
(mandat de deux ans)**

À la suite des nominations par les pairs ou par le CSSH/Centre La Passerelle, la présidente et M. Simard confirment les membres du Conseil d'établissement selon les postes occupés.

Audrey-Maude Trudel, représentante de la communauté
Amélie Cloutier, représentante de la communauté
France Laroche, représentante de la communauté
Geneviève Tremblay, représentante de la communauté
Samuel Vallières, représentante des étudiants
Nathan Larochelle, représentante des étudiants
Marie-France Petit, membre du personnel – Soutien
Noémie Charest, membre du personnel – Enseignant
Pierre Gilbert, membre du personnel – Enseignant
Céline Goulet, membre du personnel - Professionnelle
David Simard, directeur de La Passerelle (Sans droit de vote)

Les membres prévoient également des substituts afin d'assurer le fonctionnement advenant des absences :

Katherine Ouellet, représentante communauté – substitut détention
Rémi Labrecque, membre du personnel – substitut enseignant
Marilyne Faucher, membre du personnel – substitut enseignant
Sonia Clément, représentante communauté – substitut CRC
Mélanie Provost, membre du personnel – substitut soutien
Dany Germain, Membre du personnel – substitut professionnel

**5. ÉLECTIONS AU
POSTE DE
PRÉSIDENT(E)**

M. David Simard explique les deux postes à combler soit : le poste de président(e) et le poste de vice-président(e).

CE-590-23 IL EST PROPOSÉ à l'unanimité,

QUE Mme Audrey-Maude Trudel soit nommée
à ce poste.

Fin des mises en candidatures. Mme Trudel accepte.



**5. ÉLECTIONS AU
POSTE DE VICE-
PRÉSIDENT(E)
(MANDAT D'UN AN)**

CE-591-23 IL EST PROPOSÉ à l'unanimité,
QUE Mme Amélie Cloutier soit nommée à ce poste.

ADOPTÉE

Fin des mises en candidatures. Mme Cloutier accepte.

6. NOMINATION D'UN(E) SECRÉTAIRE

M. Simard présente et explique le rôle du secrétaire ou de la secrétaire.

Mme Céline Goulet suggère de nommer M. David Simard.

Fin des mises en candidature. M. Simard accepte.

**7. REPRÉSENTATION
AU COMITÉ DE
PARENTS DU CSSH**

M. Simard rappelle aux membres que la structure des Conseils d'établissements d'un Centre de la formation générale des adultes ne prévoit pas la présence de parents. Ce sont des élèves qui sont invités à siéger au CÉ.

CE-592-23 CONSIDÉRANT qu'aucun parent ne siège sur le Conseil d'Établissement du Centre de formation générale La Passerelle,

EN CONSÉQUENCE, IL EST RÉSOLU à l'unanimité de ne déléguer aucun membre du Conseil d'établissement au comité de parents du Centre de services scolaire Harricana.

ADOPTÉE

**8. AUTORISATION DE TRANSMISSION DE RENSEIGNEMENTS À LA
FÉDÉRATION DES COMITÉS DE PARENTS DU QUÉBEC**

M. Simard distribue le formulaire « Autorisation de transmission de renseignements 2023-2024 ».

Les membres sont invités à le compléter et à indiquer s'ils acceptent ou non de transmettre leurs coordonnées à la fédération des comités de parents du Québec. M. Simard récupère les formulaires complétés.



**9. PRÉSENTATION
DU RAPPORT
ANNUEL 22-23**

M. Simard distribue et présente le rapport annuel 2022-23 du Centre de La Passerelle

CE-593-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de Mme Marie-France Petit,

QUE le rapport annuel soit et il est adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

10. PROCHAINE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

La prochaine Assemblée générale annuelle aura lieu en début d'année scolaire 2024-2025 soit vers la fin septembre 2024.

11. Autres sujets

Aucun sujet n'est ajouté.

**12. ÉVALUATION
ET LEVÉE DE
L'ASSEMBLÉE**

Les membres sont satisfaits du déroulement de la rencontre. La rencontre était efficace et a permis à tous de contribuer à la mission, à la vision et aux valeurs de l'organisation.

CE-594-23 IL EST RÉSOLU, sur proposition de M. Pierre Gilbert,

QUE l'assemblée soit levée.

ADOPTÉE.

Il est 9 h 30

Audrey-Maude Trudel, présidente

David Simard, secrétaire